

Persée

<http://legacy.persee.fr>

Note sur la structure évolutive d'une ville historique. L'exemple d'Abomey (République populaire du Bénin)

Michael Houseman;Blandine Legonou;Christiane Massy;Xavier Crepin

Cahiers d'études africaines, Année 1986, Volume 26, Numéro 104

p. 527 - 546

[Voir l'article en ligne](#)

Page 527 de cet article

Avertissement

L'éditeur du site « PERSEE » – le Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche, Direction de l'enseignement supérieur, Sous-direction des bibliothèques et de la documentation – détient la propriété intellectuelle et les droits d'exploitation. A ce titre il est titulaire des droits d'auteur et du droit sui generis du producteur de bases de données sur ce site conformément à la loi n°98-536 du 1er juillet 1998 relative aux bases de données.

Les oeuvres reproduites sur le site « PERSEE » sont protégées par les dispositions générales du Code de la propriété intellectuelle.

Droits et devoirs des utilisateurs

Pour un usage strictement privé, la simple reproduction du contenu de ce site est libre.

Pour un usage scientifique ou pédagogique, à des fins de recherches, d'enseignement ou de communication excluant toute exploitation commerciale, la reproduction et la communication au public du contenu de ce site sont autorisées, sous réserve que celles-ci servent d'illustration, ne soient pas substantielles et ne soient pas expressément limitées (plans ou photographies). La mention Le Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche, Direction de l'enseignement supérieur, Sous-direction des bibliothèques et de la documentation sur chaque reproduction tirée du site est obligatoire ainsi que le nom de la revue et- lorsqu'ils sont indiqués - le nom de l'auteur et la référence du document reproduit.

Toute autre reproduction ou communication au public, intégrale ou substantielle du contenu de ce site, par quelque procédé que ce soit, de l'éditeur original de l'oeuvre, de l'auteur et de ses ayants droit.

La reproduction et l'exploitation des photographies et des plans, y compris à des fins commerciales, doivent être autorisés par l'éditeur du site, Le Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche, Direction de l'enseignement supérieur, Sous-direction des bibliothèques et de la documentation (voir <http://www.sup.adc.education.fr/bib/>). La source et les crédits devront toujours être mentionnés.

Michael Houseman, Blandine Legonou,
Christiane Massy & Xavier Crepin

Note sur la structure évolutive d'une ville historique

L'exemple d'Abomey (République populaire du Bénin)*

L'urbanisation en Afrique, après avoir été pendant une longue période perçue comme un phénomène négatif se traduisant par la croissance des principales agglomérations au détriment de l'armature urbaine nationale, fait l'objet depuis les années 1980 d'une attention nouvelle. Celle-ci semble résulter de la prise de conscience que l'échec de la politique agricole depuis l'indépendance tient pour beaucoup au fait que le rôle des villes a été jusqu'ici négligé — en particulier celui des villes secondaires. Supports essentiels du développement rural, leur évolution est devenue une préoccupation centrale pour un aménagement du territoire visant à valoriser des potentialités régionales. Toutefois, c'est une étape supplémentaire qu'il faut maintenant franchir : il s'agit de dépasser cette conception de la ville comme simple centre de services pour l'envisager comme porteuse d'une dynamique propre et dotée d'un pouvoir d'entraînement, de cristallisation des énergies locales. C'est dans ce contexte en pleine mutation que se situe la question des villes historiques.

Leur importance dans les pays du golfe de Guinée et leur abandon depuis des périodes reculées obligent les autorités et les différentes institutions concernées à prévoir — parfois avec une très grande réserve — leur intégration dans l'armature administrative. L'exemple de Ouidah, sixième ville du Bénin par sa population mais non classée comme district urbain, peut être multiplié au niveau de la sous-région. Il existe une véritable contradiction entre les nécessités d'un développement s'appuyant sur une armature urbaine équilibrée, et la réticence des États à redynamiser des centres urbains qui ont été parfois le siège de pouvoirs

* Cette recherche a été réalisée dans le cadre du contrat « Étude ethno-foncière de la ville d'Abomey » entrepris par URBANOR (Paris, directeur P. Saada) pour le compte de l'agence Plans d'urbanisme du Bénin (Cotonou, responsable X. Crepin). Les auteurs voudraient remercier Aristide Legonou dont l'accueil chaleureux sur le terrain a été d'un apport inestimable.